



### Étape 1 : Créez votre nouveau compte d'accès

Rendez-vous sur  
<https://moncompte.agriculture.gouv.fr>

Créez votre nouveau compte en remplissant les champs marqués d'un astérisque

Cliquez sur le lien d'activation qui vous a été envoyé par e-mail

Votre nouveau compte a bien été créé

### Étape 2 : Rattachez votre ancien compte à votre nouveau compte\*

Rendez-vous sur  
<https://moncompte.agriculture.gouv.fr/indivus/>

Authentifiez vous avec le nouvel identifiant que vous avez défini à l'Étape 1

Rendez vous sur la rubrique « Mes anciens identifiants »

Cliquez sur le crayon symbolisant la modification des identifiants préexistants

Rentrez vos anciens identifiants et les mots de passe associés, puis cliquez sur retour

Vos anciens comptes sont bien rattachés au nouveau compte

### Étape 3 : A partir du 10 janvier, pour vous connecter à Expadon 2

Rendez-vous sur  
<https://agrement.expadon.fr/expadon2-webapp>

Authentifiez vous avec le nouvel identifiant que vous avez défini à l'Étape 1

Vous êtes authentifié, et vous avez accès à votre historique de demandes et demandes en cours



*\*Le rattachement de comptes est possible jusqu'au 30 Avril 2020. Au-delà de cette date, la reprise de votre historique ne sera plus possible. Nous vous recommandons de rattacher votre compte dès que vous l'aurez créé. Le détail de la procédure se trouve dans le guide utilisateur.*



*Si vous rencontrez un problème lors de la création de votre compte, ou lors du rattachement de votre ancien compte à votre nouveau compte, vous pouvez contacter le support à l'adresse suivante: [assistance.dsa@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.dsa@agriculture.gouv.fr)*

*Si, suite à la création de votre compte, vous rencontrez un problème de connexion à Expadon 2, vous pouvez contacter le support à l'adresse suivante : [habilitations.expadon2@franceagrimer.fr](mailto:habilitations.expadon2@franceagrimer.fr)*